

Image not found or type unknown



Une garantie d une caravane.

Par **michel**, le **01/10/2010 à 18:49**

Bonjour, rn jai achete une caravane de marque valdeloire annee 2009 garantie par le fabricant 2ans . je viens de decouvrir qu ils et en liquidation judiciaire les telephone ne repond plus que puisse faire merci davance pour la reponce